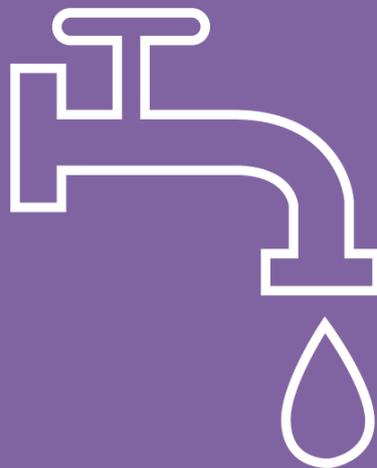


**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GENEVOIS**

# *Rapport 2021*

## **ASSAINISSEMENT**

## **COLLECTIF**



# Table des matières

## DEPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE

1.	Caractérisation technique du service .....	3
1.1.	Présentation du territoire desservi.....	3
1.2.	Mode de gestion du service .....	4
1.3.	Estimation de la population desservie (D201.0).....	4
1.4.	Nombre d'abonnés .....	4
1.5.	Volumes facturés .....	6
1.6.	Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0) .....	7
1.7.	Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert.....	7
1.8.	Ouvrages d'épuration des eaux usées.....	7
1.9.	Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration (D203.0).....	9
1.9.1.	Quantités de boues produites par les ouvrages d'épuration.....	9
1.9.2.	Quantités de boues évacuées des ouvrages d'épuration.....	9
2.	Tarification de l'assainissement et recettes du service .....	10
2.1.	Modalités de tarification .....	10
2.2.	Facture d'assainissement type (D204.0).....	12
2.3.	Recettes.....	13
3.	Indicateurs de performance .....	14
3.1.	Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif (P201.1) .....	14
3.2.	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P202.2B).....	14
3.3.	Conformité de la collecte des effluents (P203.3).....	16
3.4.	Conformité des équipements des stations de traitement des eaux usées (P204.3) .....	16
3.5.	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P205.3).....	17
3.6.	Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P206.3).....	18
4.	Financement des investissements.....	22
4.1.	Montants financiers.....	22
4.2.	Etat de la dette du service .....	22
5.	Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau.....	23
5.1.	Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P207.0).....	23
6.	Tableau récapitulatif des indicateurs .....	24

# 1. Caractérisation technique du service

## 1.1. Présentation du territoire desservi



Le service est géré au niveau  communal  
 intercommunal

- Nom de la collectivité : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GENEVOIS
- Nom de l'entité de gestion: assainissement collectif
- Caractéristiques (commune, EPCI et type, etc.) : Communauté de communes
- Compétences liées au service :

**Oui**      **Non**

Collecte  Oui  Non

Transport  Oui  Non

Dépollution  Oui  Non

Contrôle de raccordement  Oui  Non

Elimination des boues produites  Oui  Non

Et à la demande des propriétaires : Les travaux de mise en conformité de la partie privative du branchement  Oui  Non

Les travaux de suppression ou d'obturation des fosses  Oui  Non

- Territoire desservi (communes adhérentes au service, secteurs et hameaux desservis, etc.) : Archamps, Beaumont, Bossey, Chevrier, Chênex, Collonges-sous-Salève, Dingy-en-Vuache, Feigères, Jonzier-Épagny, Neydens, Présilly, Saint-Julien-en-Genevois, Savigny, Valleiry, Vers, Viry, Vulbens
- Existence d'une CCSPL  Oui  Non
- Existence d'un zonage  Oui,  Non
- Existence d'un règlement de service  Oui, date d'approbation\* : 21/06/2021  Non

## **1.2. Mode de gestion du service**



Le service est exploité en **Régie par Régie à autonomie financière**

## **1.3. Estimation de la population desservie (D201.0)**



Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'assainissement collectif sur laquelle elle est ou peut être raccordée.

Le service public d'assainissement collectif dessert 45 207 habitants au 31/12/2021 (41 261 au 31/12/2020).

## **1.4. Nombre d'abonnés**



Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

Le service public d'assainissement collectif dessert 18 837 abonnés au 31/12/2021 (18 338 au 31/12/2020).

La répartition des abonnés par commune est la suivante

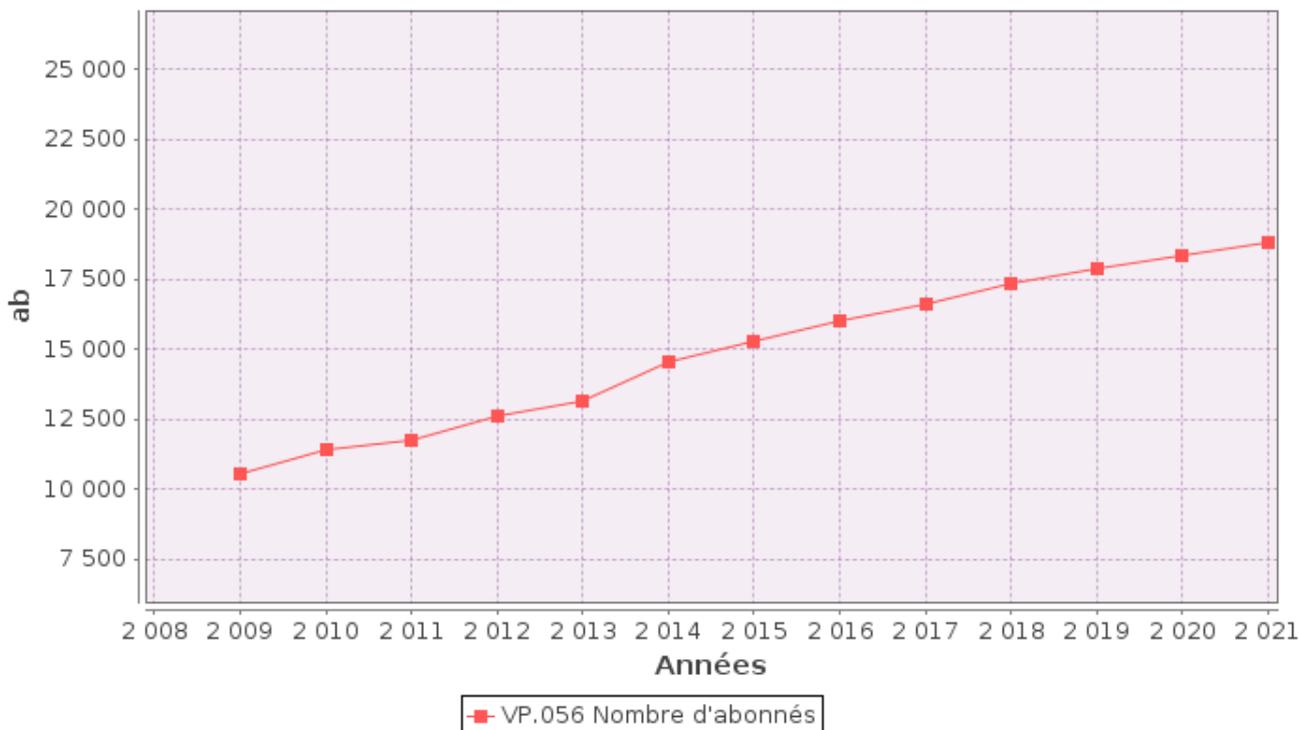
Commune	Nombre total d'abonnés 31/12/2020	Nombre d'abonnés domestiques au 31/12/2021	Nombre d'abonnés non domestiques au 31/12/2021	Nombre total d'abonnés au 31/12/2021	Variation en %
Archamps	1 322			1 322	1,5%
Beaumont	1 097			1 118	1,9%
Bossey	462			468	1,3%
Chevrier	257			263	2,3%
Chênex	348			356	2,3%
Collonges-sous-Salève	1 469			1 515	3,1%
Dingy-en-Vuache	314			313	-0,3%
Feigères	777			789	1,5%
Jonzier-Épagny	359			368	2,5%
Neydens	791			822	3,9%
Présilly	463			489	5,6%
Saint-Julien-en-Genevois	5 016			5 153	2,7%
Savigny	260			260	0,0%
Valleiry	2 204			2 280	3,4%
Vers	390			401	2,8%
Viry	2 137			2 171	1,6%
Vulbens	691			749	8,4%
<b>Total</b>	<b>18 338</b>			<b>18 837</b>	<b>2,7%</b>

Nombre d'abonnés potentiels déterminé à partir du document de zonage d'assainissement : 20 542.

La densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau hors branchement est de 64,7 abonnés/km) au 31/12/2021. (63,24 abonnés/km au 31/12/2020).

Le nombre d'habitants par abonné (population desservie rapportée au nombre d'abonné) est de 2,4 habitants/abonné

au 31/12/2021. (2,25 habitants/abonné au 31/12/2020).



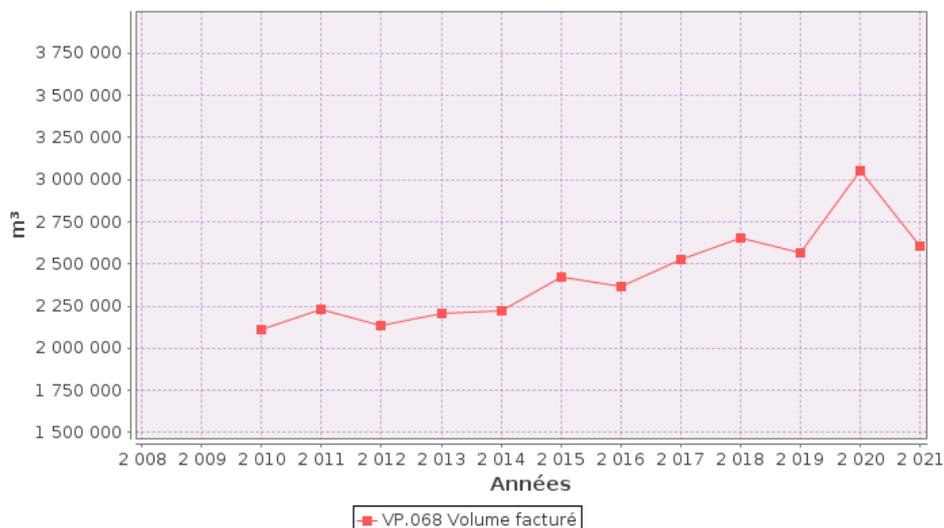
### 1.5. Volumes facturés



	Volumes facturés durant l'exercice 2020 en m <sup>3</sup>	Volumes facturés durant l'exercice 2021 en m <sup>3</sup>	Variation en %
Abonnés domestiques <sup>(1)</sup>			
Abonnés non domestiques			
<b>Total des volumes facturés aux abonnés</b>	<b>3 056 153</b>	<b>2 603 426</b>	<b>-14,8%</b>

(1) Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

Commentaire: Décalage des périodes de facturation



## 1.6. Autorisations de déversements d'effluents industriels



Le nombre d'arrêtés autorisant le déversement d'eaux usées non-domestiques signés par la collectivité responsable du service de collecte des eaux usées en application et conformément aux dispositions de l'article L1331-10 du Code de la santé publique est de 2 au 31/12/2021.

## 1.7. Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert



Le réseau de collecte et/ou transfert du service public d'assainissement collectif est constitué de :

- 2,17 km de réseau unitaire hors branchements,
  - 288,97 km de réseau séparatif d'eaux usées hors branchements,
- soit un linéaire de collecte total de 291,14 km (289,98 km au 31/12/2020).

## 1.8. Ouvrages d'épuration des eaux usées



Le service gère 7 Stations de Traitement des Eaux Usées (STEU) qui assurent le traitement des eaux usées.

### STEU N°1 : Station d'épuration de Chevrier-Baugely

Code Sandre de la station : 060974074001

Caractéristiques générales	
Filière de traitement (cf. annexe)	Boue activée moyenne charge
Date de mise en service	31/12/2010
Commune d'implantation	Chevrier (74074)
Lieu-dit	
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>	9500

### STEU N°2 : Station d'épuration de Chenex

Code Sandre de la station : 060974069001

Caractéristiques générales	
Filière de traitement (cf. annexe)	Filtres Plantés
Date de mise en service	31/12/2006
Commune d'implantation	Chênex (74069)
Lieu-dit	
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>	615

### STEU N°3 : Station d'épuration de Jonzier-Épagny

Code Sandre de la station : 060974144001

Caractéristiques générales	
Filière de traitement (cf. annexe)	Filtres Plantés
Date de mise en service	31/12/2006
Commune d'implantation	Jonzier-Épagny (74144)
Lieu-dit	
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>	600

**STEU N°4 : Station d'épuration de Vers**  
Code Sandre de la station : 060974296001

<b>Caractéristiques générales</b>	
Filière de traitement (cf. annexe)	Filtres Plantés
Date de mise en service	16/05/2008
Commune d'implantation	Vers (74296)
Lieu-dit	
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>	750

**STEU N°5 : Station d'épuration de Viry-ESSERTET**  
Code Sandre de la station : 060974309002

<b>Caractéristiques générales</b>	
Filière de traitement (cf. annexe)	Filtres Plantés
Date de mise en service	01/07/2009
Commune d'implantation	Viry (74309)
Lieu-dit	
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>	525

**STEU N°6 : Station d'épuration de Savigny**  
Code Sandre de la station : 060974260001

<b>Caractéristiques générales</b>	
Filière de traitement (cf. annexe)	Filtres Plantés
Date de mise en service	31/12/2006
Commune d'implantation	Savigny (74260)
Lieu-dit	
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>	800

**STEU N°7 : Station d'épuration de Neydens**  
Code Sandre de la station : 060974201001

<b>Caractéristiques générales</b>	
Filière de traitement (cf. annexe)	Boue activée aération prolongée (très faible charge)
Date de mise en service	31/12/2002
Commune d'implantation	Neydens (74201)
Lieu-dit	
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>	7500

## 1.9. Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration (D203.0)

### 1.9.1. Quantités de boues produites par les ouvrages d'épuration



Boues produites entre le 1 <sup>er</sup> janvier et le 31 décembre	Exercice 2020 en tMS	Exercice 2021 en tMS
Station d'épuration de Chevrier-Baugely (Code Sandre : 060974074001)	109	114
Station d'épuration de Chenex (Code Sandre : 060974069001)	0	233
Station d'épuration de Jonzier-Epagny (Code Sandre : 060974144001)	0	0
Station d'épuration de Vers (Code Sandre : 060974296001)	0	203
Station d'épuration de Viry-ESSERTET (Code Sandre : 060974309002)	0	0
Station d'épuration de Savigny (Code Sandre : 060974260001)	0	130
Station d'épuration de Neydens (Code Sandre : 060974201001)	140	158
<b>Total des boues produites</b>	<b>249</b>	<b>838</b>

### 1.9.2. Quantités de boues évacuées des ouvrages d'épuration



Boues évacuées entre le 1 <sup>er</sup> janvier et le 31 décembre	Exercice 2020 en tMS	Exercice 2021 en tMS
Station d'épuration de Chevrier-Baugely (Code Sandre : 060974074001)	109	113,8
Station d'épuration de Chenex (Code Sandre : 060974069001)	0	233
Station d'épuration de Jonzier-Epagny (Code Sandre : 060974144001)	0	0
Station d'épuration de Vers (Code Sandre : 060974296001)	0	203
Station d'épuration de Viry-ESSERTET (Code Sandre : 060974309002)	0	0
Station d'épuration de Savigny (Code Sandre : 060974260001)	0	130
Station d'épuration de Neydens (Code Sandre : 060974201001)	140	158,2
<b>Total des boues évacuées</b>	<b>249</b>	<b>838</b>

## 2. Tarification de l'assainissement et service

### 2.1. Modalités de tarification



La facture d'assainissement collectif comporte une part proportionnelle à la consommation de l'abonné, et peut également inclure une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, etc.).

Les tarifs applicables aux 01/01/2021 et 01/01/2022 sont les suivants :

Tarifs		Au 01/01/2021	Au 01/01/2022
<b>Part de la collectivité</b>			
Part fixe (€ HT/an)			
	Abonnement <sup>(1)</sup>	0 €	0 €
Part proportionnelle (€ HT/m <sup>3</sup> )			
	Prix au m <sup>3</sup>	1,83 €/m <sup>3</sup>	1,8575 €/m <sup>3</sup>
	Autre : .....	___ €	___ €
<b>Taxes et redevances</b>			
Taxes			
	Taux de TVA <sup>(2)</sup>	10 %	10 %
Redevances			
	Modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)	0,15 €/m <sup>3</sup>	0,15 €/m <sup>3</sup>
	VNF rejet :	0 €/m <sup>3</sup>	0 €/m <sup>3</sup>
	Autre : _____	0 €/m <sup>3</sup>	0 €/m <sup>3</sup>

<sup>(1)</sup> Cet abonnement est celui pris en compte dans la facture 120 m<sup>3</sup>.

<sup>(2)</sup> L'assujettissement à la TVA est volontaire pour les services en régie et obligatoire en cas de délégation de service public.

Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice sont les suivantes :

- Délibération du 13/12/2021 effective à compter du 01/01/2022 fixant les tarifs du service d'assainissement

collectif.

Envoyé en préfecture le 04/10/2022  
Reçu en préfecture le 04/10/2022  
Affiché le 04/10/2022   
ID : 074-247400690-20220926-220926CCEASST98-DE

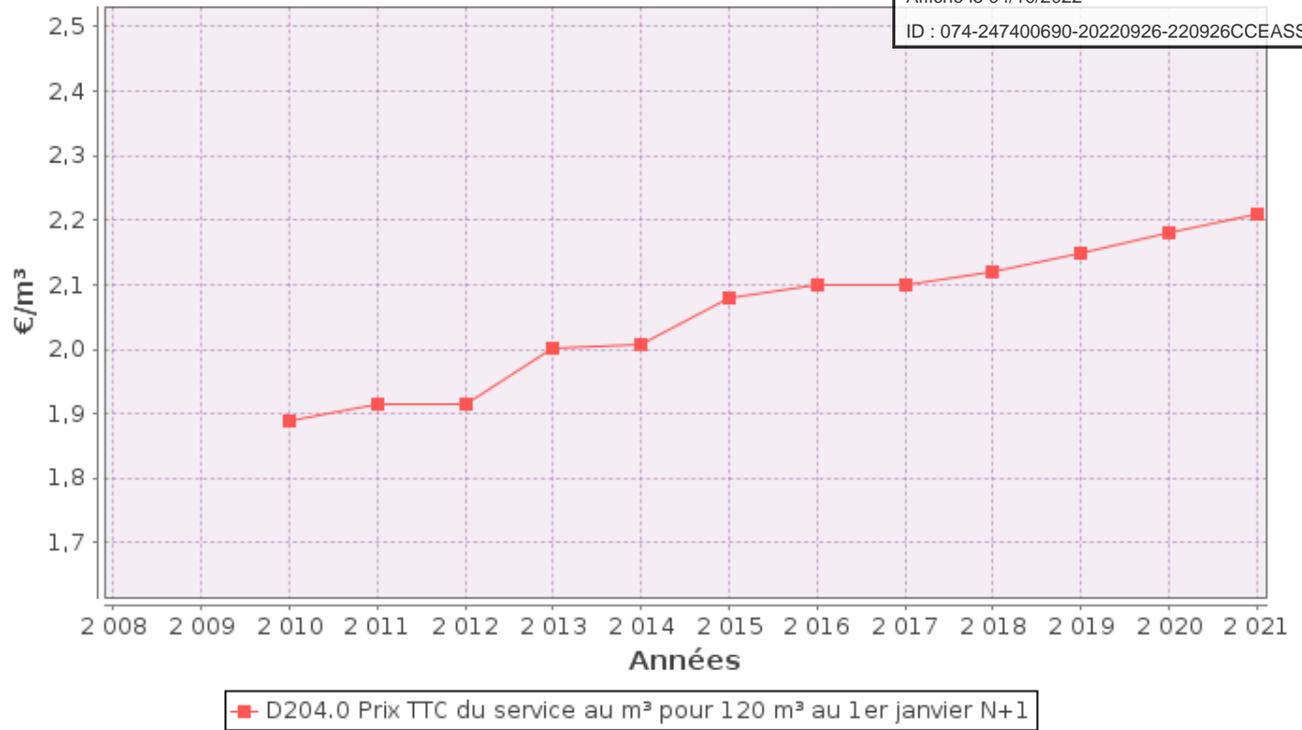
## 2.2. Facture d'assainissement type (D204.0)



Les tarifs applicables au 01/01/2021 et au 01/01/2022 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m<sup>3</sup>/an) sont :

Facture type	Au 01/01/2021 en €	Au 01/01/2022 en €	Variation en %
<b>Part de la collectivité</b>			
Part fixe annuelle	0,00	0,00	___%
Part proportionnelle	219,60	222,90	1,5%
Montant HT de la facture de 120 m <sup>3</sup> revenant à la collectivité	219,60	222,90	1,5%
<b>Part du délégataire (en cas de délégation de service public)</b>			
Part fixe annuelle	___	___	___%
Part proportionnelle	___	___	___%
Montant HT de la facture de 120 m <sup>3</sup> revenant au délégataire	___	___	___%
<b>Taxes et redevances</b>			
Redevance de modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)	18,00	18,00	0%
VNF Rejet :	0,00	0,00	___%
Autre : _____	0,00	0,00	___%
TVA	23,76	24,09	1,4%
Montant des taxes et redevances pour 120 m <sup>3</sup>	41,76	42,09	0,8%
<b>Total</b>	<b>261,36</b>	<b>264,99</b>	<b>1,4%</b>
<b>Prix TTC au m<sup>3</sup></b>	<b>2,18</b>	<b>2,21</b>	<b>1,4%</b>

**ATTENTION : si la production et/ou le transport sont effectués par un autre service et sont facturés directement à l'abonné, il convient de rajouter ces tarifs dans le tableau précédent.**



La facturation est effectuée avec une fréquence :            semestrielle

### 2.3. Recettes



#### Recettes de la collectivité :

Recettes globales : Total des recettes de vente d'eau au 31/12/2021 : 5 415 184 € (5 360 434 au 31/12/2020).

### **3. Indicateurs de performance**

#### **3.1. Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif (P201.1)**



Cet indicateur est le ratio entre le nombre d'abonnés desservis par le réseau d'assainissement collectif et le nombre d'abonnés potentiels déterminé à partir du document de zonage d'assainissement.

$$\text{taux de desserte par les réseaux d'eaux usées} = \frac{\text{nombre d'abonnés desservis}}{\text{nombre d'abonnés potentiels}} * 100$$

Pour l'exercice 2021, le taux de desserte par les réseaux d'eaux usées est de 91,7% des 20 542 abonnés potentiels (94,61% pour 2020).

#### **3.2. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P202.2B)**



L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées a évolué en 2013 (indice modifié par l'arrêté du 2 décembre 2013). De nouvelles modalités de calcul ayant été définies, les valeurs d'indice affichées à partir de l'exercice 2013 ne doivent pas être comparées à celles des exercices précédents.

L'obtention de 40 points pour les parties A et B ci-dessous est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de collecte et de transport des eaux usées mentionné à l'article D 2224-5-1 du code général des collectivités territoriales.

**La valeur de cet indice varie entre 0 et 120 (ou 0 et 100 pour les services n'ayant pas la mission de distribution).**

La valeur de l'indice est obtenue en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous et avec les conditions suivantes :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

	nombre de points	Valeur	potentiels
<b>PARTIE A : PLAN DES RESEAUX</b> (15 points)			
VP.250 - Existence d'un plan de réseaux mentionnant la localisation des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...) et les points d'autosurveillance du réseau	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.251 - Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	Oui	5
<b>PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX</b> (30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)			
VP.252 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	0 à 15 points sous conditions <sup>(1)</sup>	Oui	15
VP.254 - Procédure de mise à jour des plans intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux		Oui	
VP.253 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres		98%	
VP.255 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions <sup>(2)</sup>	66%	11
<b>PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX</b> (75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins ont été obtenus en partie A et B)			
VP.256 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie	0 à 15 points sous conditions <sup>(3)</sup>	74%	12
VP.257 Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.258 Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.259 - Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux <sup>(4)</sup>	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.260 - Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement, ...) pour chaque tronçon de réseau	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.261 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau assorti d'un document de suivi contenant les dates des inspections et les réparations ou travaux qui en résultent	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.262 - Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
<b>TOTAL (indicateur P202.2B)</b>	<b>120</b>	<b>-</b>	<b>93</b>

(1) l'existence de l'inventaire et d'une procédure de mise à jour ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des matériaux et diamètres sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des matériaux et diamètres atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(2) l'existence de l'inventaire ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des périodes de pose sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des périodes de pose atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(3) Si la connaissance de l'altimétrie atteint 50, 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points obtenus sont respectivement de 10, 11, 12, 13, 14 et 15

(4) non pertinent si le service n'a pas la mission de collecte

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux du service est 93 pour l'exercice 2021 (94 pour 2020).

### 3.3. Conformité de la collecte des effluents (P204.3)



(réseau collectant une charge > 2000 EH)

Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque système de collecte (ensemble de réseaux aboutissant à une même station) – s'obtient auprès des services de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par l'importance de la charge brute de pollution organique transitant par chaque système.

	Charge brute de pollution transitant par le système de collecte en kg DBO5/j pour l'exercice 2021	Conformité exercice 2020 0 ou 100	Conformité exercice 2021 0 ou 100
Station d'épuration de Chevrier-Baugely	380	100	0
Station d'épuration de Chenex	45	100	100
Station d'épuration de Jonzier-Epagny	33	100	100
Station d'épuration de Vers	43	100	100
Station d'épuration de Viry-ESSERTET	12	100	100
Station d'épuration de Savigny	35	100	100
Station d'épuration de Neydens	517	100	100

Pour l'exercice 2021, l'indice global de conformité de la collecte des effluents est 64 (100 en 2020).

### 3.4. Conformité des équipements des stations de traitement des eaux usées (P204.3)



(uniquement pour les STEU d'une capacité > 2000 EH)

Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque station de traitement des eaux usées d'une capacité > 2000 EH – s'obtient auprès des services de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par les charges brutes de pollution

organique pour le périmètre du système de traitement de chaque station de traitement des eaux usées.

	<b>Charge brute de pollution organique reçue par la station de traitement des eaux usées en kg DBO5/j exercice 2021</b>	<b>Conformité exercice 2020 0 ou 100</b>	<b>Conformité exercice 2021 0 ou 100</b>
Station d'épuration de Chevrier-Baugely	380	100	100
Station d'épuration de Chenex	45	100	100
Station d'épuration de Jonzier-Epagny	33	100	100
Station d'épuration de Vers	43	100	100
Station d'épuration de Viry-ESSERTET	12	100	100
Station d'épuration de Savigny	35	100	100
Station d'épuration de Neydens	517	100	100

Pour l'exercice 2021, l'indice global de conformité des équipements des STEU est **100** (100 en 2020).

### **3.5. Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P205.3)**



(uniquement pour les STEU d'une capacité > 2000 EH)

Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque station de traitement des eaux usées d'une capacité > 2000 EH – s'obtient auprès de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par les charges brutes de pollution

organique pour le périmètre du système de traitement de chaque station de traitement des eaux usées.

	Charge brute de pollution organique reçue par la station de traitement des eaux usées en kg DBO5/j exercice 2021	Conformité exercice 2020 0 ou 100	Conformité exercice 2021 0 ou 100
Station d'épuration de Chevrier-Baugely	380	100	100
Station d'épuration de Chenex	45	100	100
Station d'épuration de Jonzier-Epagny	33	100	100
Station d'épuration de Vers	43	100	100
Station d'épuration de Viry-ESSERTET	12	100	100
Station d'épuration de Savigny	35	100	0
Station d'épuration de Neydens	517	100	0

Pour l'exercice 2021, l'indice global de conformité de la performance des ouvrages d'épuration est 48.

### 3.6. Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P206.3)



Une filière d'évacuation des boues d'épuration est dite conforme si elle remplit les deux conditions suivantes :

- le transport des boues est effectué conformément à la réglementation en vigueur,
- la filière de traitement est autorisée ou déclarée selon son type et sa taille.

#### Station d'épuration de Chevrier-Baugely :

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	<input type="checkbox"/> Conforme	12,5
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme	101,3
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU <sup>(1)</sup>	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		113,8

<sup>(1)</sup> L'évacuation vers une STEU d'un autre service peut être considérée comme une filière conforme si le service qui réceptionne les boues a donné son accord (convention de réception des effluents) et si sa STEU dispose elle-même d'une autorisation de déversement.

### Station d'épuration de Chenex :

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	<input type="checkbox"/> Conforme	233
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU <sup>(1)</sup>	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		233

### Station d'épuration de Jonzier-Epagny :

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU <sup>(1)</sup>	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		0

**Station d'épuration de Vers :**

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	<input type="checkbox"/> Conforme	203
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU <sup>(1)</sup>	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		203

**Station d'épuration de Viry-ESSERTET :**

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU <sup>(1)</sup>	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		0

**Station d'épuration de Savigny :**

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	<input type="checkbox"/> Conforme	130
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU <sup>(1)</sup>	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		130

**Station d'épuration de Neydens :**

Filières mises en oeuvre		tMS
Valorisation agricole	<input type="checkbox"/> Conforme	55,4
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Compostage	<input type="checkbox"/> Conforme	102,8
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Incinération	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Evacuation vers une STEU <sup>(1)</sup>	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
Autre : ...	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		158,2

$$\text{taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation} = \frac{\text{TMS admis par une filière conforme}}{\text{TMS total évacué par toutes les filières}} * 100$$

Pour l'exercice 2021, le taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation est 100% (100% en 2020).

## 4. Financement des investissements

### 4.1. Montants financiers



	Exercice 2020	Exercice 2021
Montants financiers HT des travaux de renouvellement de canalisation engagés pendant le dernier exercice budgétaire	354 685	0
Montants des subventions en €		0
Montants des contributions du budget général en €		0

### 4.2. Etat de la dette du service



L'état de la dette au 31 décembre [N] fait apparaître les valeurs suivantes :

		Exercice 2020	Exercice 2021
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû en €)		4 119 064,97	3 871 775,95
Montant remboursé durant l'exercice en €	en capital		
	en intérêts		

## **5. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau**

### ***5.1. Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P207.0)***



Cet indicateur a pour objectif de mesurer l'implication sociale du service.

Entrent en ligne de compte :

- les versements effectués par la collectivité au profit d'un fonds créé en application de l'article L261-4 du Code de l'action sociale et des familles (Fonds de Solidarité Logement, par exemple) pour aider les personnes en difficulté,
- les abandons de créance à caractère social, votés au cours de l'année par l'assemblée délibérante de la collectivité (notamment ceux qui sont liés au FSL).

L'année 2021, 30 226,48 € ont été abandonnés et/ou versés à un fonds de solidarité, soit 0,0116 €/m<sup>3</sup> pour l'année 2021 (0 €/m<sup>3</sup> en 2020).

## 6. Tableau récapitulatif des indicateurs

		Valeur 2020	Valeur 2021
	<b>Indicateurs descriptifs des services</b>		
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	41 261	45 207
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	0	2
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration [tMS]	249	838
D204.0	Prix TTC du service au m <sup>3</sup> pour 120 m <sup>3</sup> [€/m <sup>3</sup> ]	2,18	2,21
	<b>Indicateurs de performance</b>		
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	94,61%	91,7%
P202.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées [points]	94	93
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100%	64%
P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100%	100%
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100%	48%
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100%	100%
P207.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité [€/m <sup>3</sup> ]	0	0,0116

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GENEVOIS

## ASSAINISSEMENT COLLECTIF

### LES CHIFFRES CLÉS DE 2021

#### .Résumé

Nombre d'abonnés	18837 ab
Nombre d'habitants desservis	45207 hab
Linéaire de réseau hors branchements	291,14 km
Connaissance et gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	93 points
Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	838,0 tMS
Volume facturé	2603426 m <sup>3</sup>
Modes de gestion	1 entité de gestion en régie
Nombre d'ouvrages	7 STEP
Capacité en Équivalents-Habitants	20290
Fourchette de tarifs	2.21 €/m <sup>3</sup>

# .Données au niveau de la compétence

Code	Titre	Valeur
D201.0	Nombre d'habitants desservis	45207 hab
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels	2 unité
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration	838,0 tMS
D204.0	Prix TTC du service au m <sup>3</sup> pour 120 m <sup>3</sup> au 1er janvier N+1	2,21 €/m <sup>3</sup>
DC.184	Montant HT des recettes liées à la facturation pour l'année {1} (hors travaux)	5415184,75 €HT
DC.195	Montant financier des travaux engagés	0,0 €HT
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	91,7 %
P202.2B	Connaissance et gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	93 points
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	64,0 %
P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions nationales issues la directive ERU	100,0 %
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions nationales issues de la directive ERU	48,0 %
P206.3	Boues évacuées selon des filières conformes	100,0 %
P207.0	Montant des actions de solidarité	0,0116 €/m <sup>3</sup>
P251.1	Débordements d'effluents chez les usagers	0,0 nb/1000hab
P252.2	Points de curage fréquent du réseau	7,9 nb/100km
P253.2	Renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	0,37 %
P254.3	Conformité des performances des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel	56,8 %
P255.3	Connaissance des rejets au milieu naturel	100 unité
P256.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	2,0 an
P257.0	Taux d'impayés sur les factures d'assainissement	3,97 %
P258.1	Taux de réclamations	3,4 nb/1000ab
VP.003	Nombre de réclamations écrites reçues par l'opérateur	- unité
VP.023	Nombre d'inondations dans les locaux de l'utilisateur	0,0 unité
VP.046	Nombre de points noirs	23,0 unité
VP.056	Nombre d'abonnés	18837 ab
VP.068	Volume facturé	2603426 m <sup>3</sup>
VP.077	Linéaire de réseau hors branchements	291,14 km
VP.119	Somme des abandons de créances et versements à un fonds de solidarité (TVA exclue)	30226,48 €HTVA
VP.124	Nombre potentiel d'abonnés de la zone relevant de l'assainissement collectif	20542 ab
VP.140	Linéaire de réseaux renouvelés au cours des cinq dernières années (quel que soit le financeur)	5,45 km
VP.141	Linéaire de réseaux renouvelés au cours de l'année (quel que soit le financeur)	0,0 km
VP.152	Nombre de réclamations écrites reçues par la collectivité	64,0 unité
VP.175	Nombre d'habitants desservis	45207 hab
VP.176	Charge entrante en DBO5	1065,0 kg DBO5/j
VP.182	Encours total de la dette	3871775,95 €
VP.183	Epargne brute annuelle	1943089,33 €
VP.185	Montant TTC facturé (hors travaux) au titre de l'année {0}, au 31/12/{1}	6574386,56 €TTC

Envoyé en préfecture le 04/10/2022

Reçu en préfecture le 04/10/2022

Affiché le 04/10/2022

ID : 074-247400690-20220926-220926CCEASST98-DE

VP.186	Pollution collectée estimée en DBO5	1130,0 kg DBO5/j
VP.199	Linéaire de réseaux de collecte unitaires (hors branchements)	2,17 km
VP.200	Linéaire de réseaux de collecte séparatifs (hors branchements)	288,97 km
VP.208	Quantité totale de boues évacuées	838,0 tMS
VP.209	Quantité de boues admises par une filière conforme	838,0 tMS
VP.228	Densité linéaire d'abonnés	64,7 ab/km
VP.229	Ratio habitants/abonnés	2,4 hab/ab
VP.268	Montant restant impayés au 31/12/{1} sur les factures émises au titre de l'année {0}	261151,33 €TTC



**Pour tout renseignement complémentaire :**  
N'hésitez pas à prendre contact avec  
le Service Eau et assainissement  
[eau-assainissement@cc-genevois.fr](mailto:eau-assainissement@cc-genevois.fr)



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU  
**Genevois**